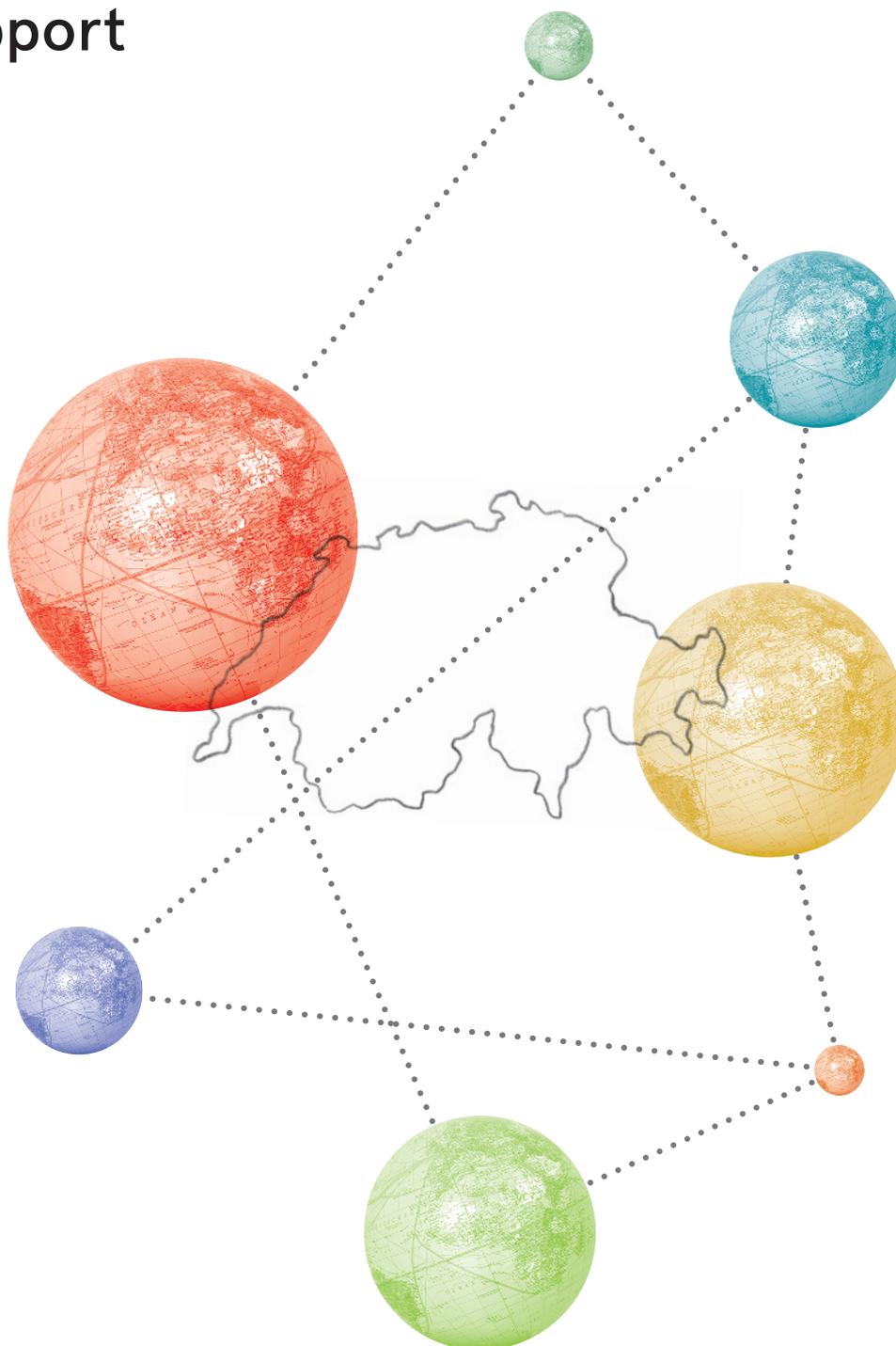
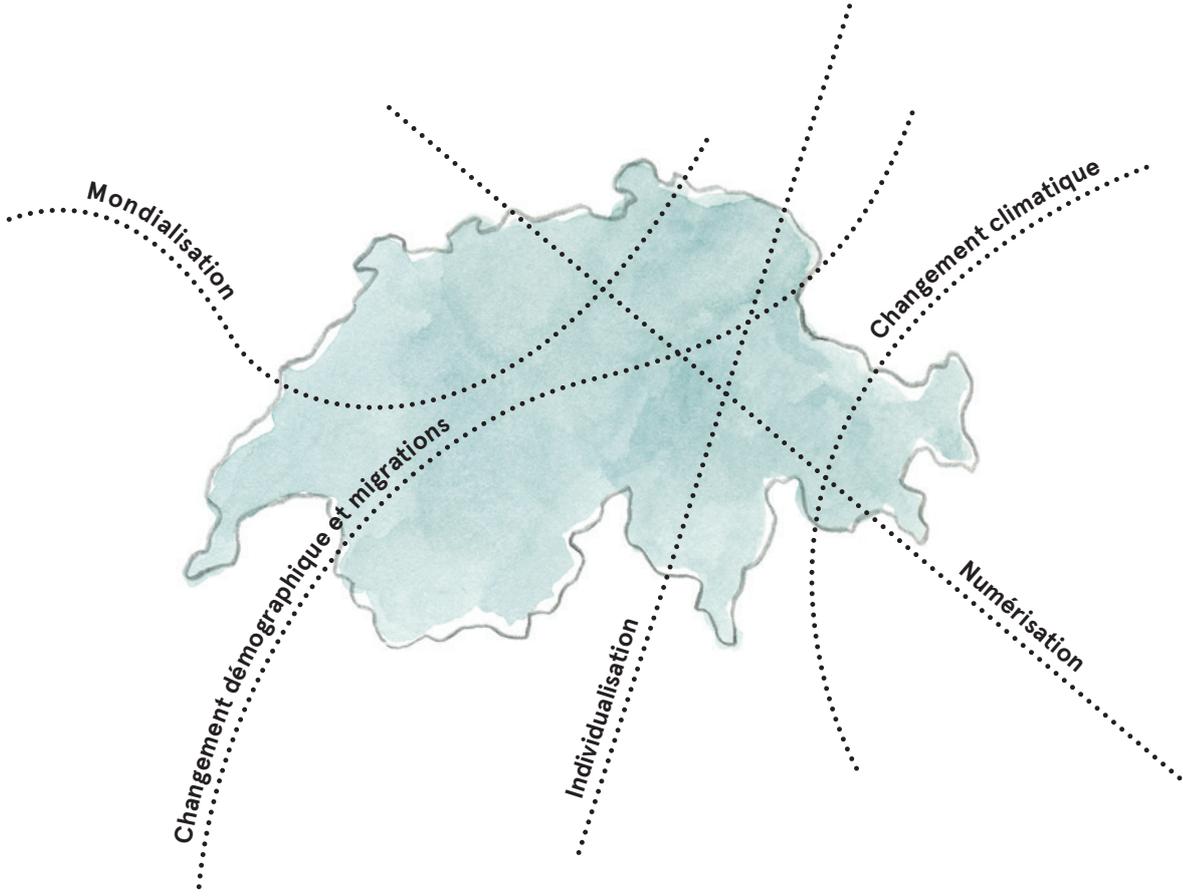


# Mégatrends et développement territorial en Suisse

## Aperçu du rapport





# Préambule

Cet aperçu est extrait du rapport Mégatrends et développement territorial en Suisse publié en mai 2019 par le Conseil de l'organisation du territoire (COTER). Il a été réalisé par l'office de l'urbanisme du canton de Genève pour alimenter les réflexions sur les enjeux actuels et leurs implications sur le développement territorial cantonal et régional.

En guise de conclusion à la période législative 2016–2019, le COTER a présenté au Conseil fédéral un rapport sur les mégatrends et leurs liens avec le développement territorial en Suisse. Celui-ci montre comment les tendances globales dominantes et les défis majeurs (tels qu'identifiés à ce jour) sont susceptibles d'influencer le territoire suisse au cours des 20 à 25 prochaines années et il met en lumière les tâches que l'administration fédérale va devoir relever pour y faire face. Le rapport dresse une synthèse des évaluations faites par le COTER afin de les rendre accessibles au lectorat intéressé – y compris hors de l'administration fédérale – afin de contribuer au débat politique portant sur le développement territorial en Suisse.

L'objectif du rapport est de recenser pour le pays et ses différents territoires les chances et risques liés aux tendances globales et d'en déduire des recommandations à l'intention de la Confédération, des cantons et d'autres acteurs. Dans ses travaux, le Conseil de l'organisation du territoire a volontairement occulté certaines évolutions disruptives pouvant survenir au niveau national ou international.

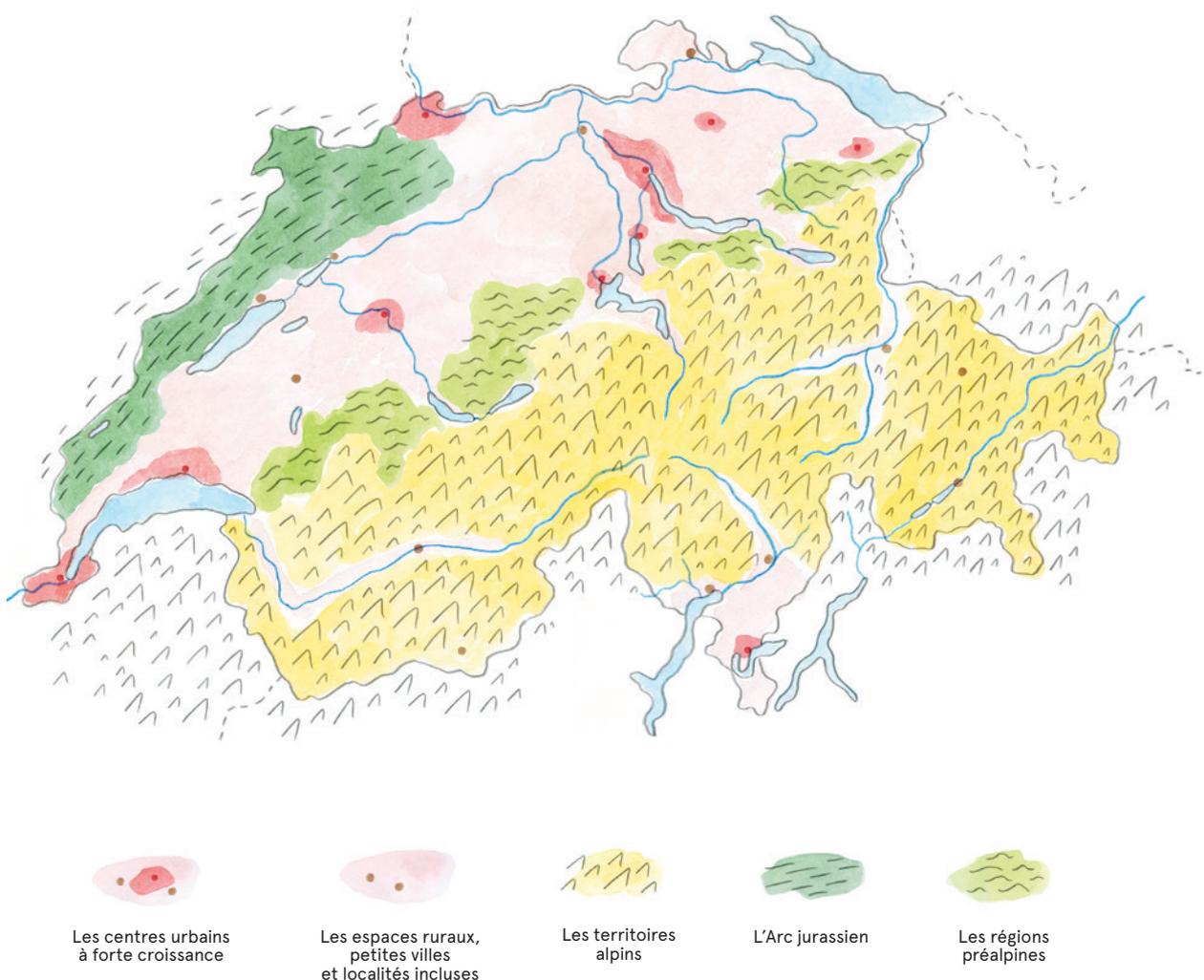
Le COTER est un organe consultatif du Conseil fédéral, du Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) et du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) indépendant dans ses opinions. En tant que commission extraparlamentaire il est chargé de détecter le plus tôt possible les défis qui vont se poser en matière de territoire et d'épauler le Conseil fédéral et les services de l'administration fédérale dont les activités ont des incidences sur le territoire.

## **CONSEIL DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE (COTER)**

Lukas Bühlmann (président), EspaceSuisse  
Siegfried Alberton, Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI)  
Hans-Georg Bächtold, Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA)  
Olivier Crevoisier, Université de Neuchâtel, économie régionale  
Raffaele De Rosa, Ente Regionale per lo Sviluppo Bellinzonese e Valli (ERS-BV)  
Thomas Egger, Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)  
Pierre Feddersen, Feddersen & Klostermann – urbanisme, architecture, paysage  
Katia Horber-Papazian, Université de Lausanne, IDHEAP  
Damian Jerjen, urbaniste cantonal du Valais  
Heike Mayer, Université de Berne, économie régionale  
Marie-Françoise Perruchoud Massy, Haute école spécialisée de Suisse occidentale, tourisme  
Patrick Rérat, Université de Lausanne, Institut de géographie et durabilité  
Daniela Thurnherr, Université de Bâle, droit de l'aménagement du territoire  
Silvia Tobias, Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL)  
Heidi Z'graggen, Conseillère d'État du canton d'Uri, Directrice de la justice

# Résumé

Le Conseil de l'organisation du territoire (COTER) a, sur mandat du Conseil fédéral, évalué les effets possibles des mégatrends sur le développement territorial en Suisse et formulé des recommandations correspondantes. Le Conseil estime ainsi que la mondialisation, la numérisation et l'individualisation sont des tendances globales ayant de très fortes incidences sur l'ensemble du territoire. Le changement climatique et la démographie – associée aux migrations et au vieillissement de la population – ont également de l'importance, même si leurs effets sont divers sur les quatre types de territoire définis pour la Suisse, les «centres urbains», les «espaces ruraux incluant de petites villes et localités», notamment sur le Plateau, les «territoires alpins» et «l'arc jurassien et les régions préalpines» telles que le Toggenburg.



Représentation schématique des quatre types de territoire de la Suisse (illustration originale)

Dans le rapport, au chapitre « Fenêtres sur l'avenir », le COTER se risque à des visions à l'horizon 2040. Les visions ainsi esquissées, essentiellement positives, partent du principe que la Suisse et ses institutions seront parvenues à exploiter les chances qui se présentent.

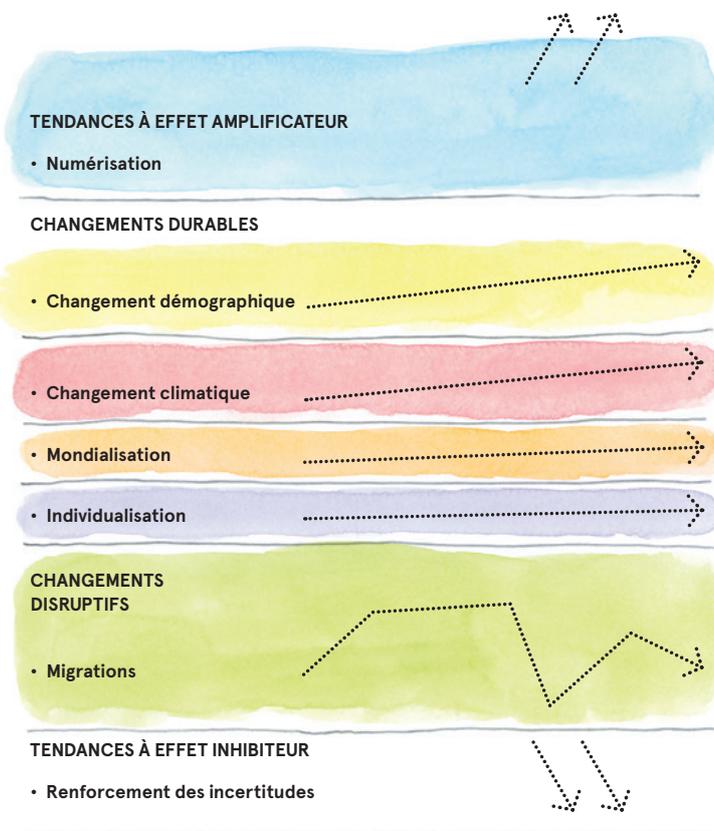
Au niveau économique et social, la Suisse continue à tirer profit de la mondialisation, l'immigration se poursuit et la population se rapproche des 10 millions d'habitants, ce qui met l'aménagement du territoire devant d'immenses défis, d'autant plus que la pression exercée sur l'agriculture par l'automatisation grandissante va se renforcer. Il convient dès lors de préserver les qualités naturelles et urbaines de la Suisse, en protégeant ses paysages et ses espaces naturels et en dotant ses villes et villages d'une culture du bâti de qualité qui préserve les ressources afin d'en faire des lieux de vie attractifs. De son côté, la numérisation jette les bases nécessaires à l'industrie 4.0, à la mobilité autonome et à de nouveaux modèles d'affaires et de travail. En pleine mutation, le quotidien se libère ainsi toujours plus des contingences géographiques.

Pour la mobilité croissante, passée alors à une motorisation électrique respectueuse de l'environnement, il faudra mettre sur pied un système de pilotage exhaustif, notamment parce que le changement climatique doit être combattu par tous les moyens et parce qu'il convient parallèlement d'utiliser l'aménagement du territoire pour anticiper les dangers induits par ce changement climatique. Par ailleurs, l'individualisation et le vieillissement de la population entraînent une multiplication des petits ménages, y compris dans les zones rurales car les personnes âgées souhaitent rester où elles se trouvent, ce qui, dans les zones excentrées et les territoires alpins, complique leur approvisionnement et le suivi à leur apporter. Il importe dès lors d'y promouvoir des formes de vie multigénérationnelles sur le modèle de ce qui se fait dans les zones urbaines.

# Les 5 Mégatrends

Les tendances globales sont des tendances de fond, dont les effets peuvent s'étirer sur des décennies. Elles influencent l'idée que nous nous faisons du monde, nos valeurs, ainsi que notre façon de penser et d'agir.

Les tendances globales sont les vecteurs de transformation les plus importants. Elles s'appliquent toujours à des situations existantes présentant des qualités, des déficits et des options intrinsèques. Elles peuvent avoir un effet limitatif ou, au contraire, de renforcement.



Intensité et effets des tendances globales

## SPÉCIFICITÉS ET INTERDÉPENDANCES DES MÉGATRENDS

Certaines tendances globales courent sur une très longue période et sont en mutation permanente, par exemple l'individualisation. D'autres, telles le vieillissement de la population ou le changement climatique, vont crescendo. Mais toutes ont des effets, divers et variés, sur les questions liées au développement territorial en Suisse. Le graphique montre clairement que certaines tendances globales ont une direction et une intensité calculables, autrement dit des effets plus ou moins constants, là où d'autres, notamment les migrations, sont disruptives et difficilement prévisibles. L'expérience prouve d'ailleurs que les anticipations de croissance ne sont guère fiables.



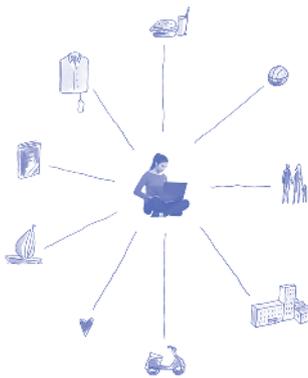
## 1. LA MONDIALISATION

Selon l'OCDE, la mondialisation est un processus rendant les marchés et la production de différents pays toujours plus interdépendants, et ce grâce à la dynamique des échanges de biens et de services et aux mouvements de capitaux et de technologies.



## 2. LA NUMÉRISATION

Après les impulsions technologiques induites par la mécanisation, puis l'électrification et enfin l'automatisation, c'est aujourd'hui la numérisation, autrement dit la transformation de signaux analogiques en signaux numériques, qui prend le relais dans tous les domaines de la vie.



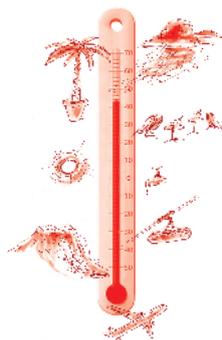
## 3. L'INDIVIDUALISATION

La tendance à l'individualisation, détectée dans les années 1980 et décrite comme telle dès cette époque, n'a cessé de se renforcer. Les classifications sociétales traditionnelles, par exemple la couche sociale, l'appartenance religieuse ou le sexe, ont perdu de leur signification.



## 4. LE CHANGEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET LES MIGRATIONS

Par changement démographique, il faut comprendre l'évolution de la population en termes de taille, de structure par tranches d'âge, de ratio entre les sexes, de part des ressortissants nationaux, des étrangers et des personnes naturalisées dans la population totale, de naissances et de décès, d'arrivées et de départs.



## 5. LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La hausse des températures due au changement climatique que connaît la planète se traduit par une intensification des phénomènes météorologiques exceptionnels comme les ouragans et les pluies diluviennes.

# Fenêtres sur l'avenir

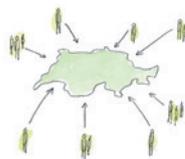
Les cinq fenêtres sur l'avenir donnent à voir ce qui est probable pour la période débutant vers 2040, soit à un horizon de 20 à 25 ans. Ici le futur est considéré comme un présent dans lequel les influences des différentes tendances globales et de leurs tendances contraires ainsi que les recommandations formulées ont déjà déployé leurs effets. Pour ce faire, les hypothèses retenues sont celles qui semblent plausibles à ce jour (2019). Il en ressort une vision positive de l'avenir. Ainsi les recommandations formulées doivent contribuer à orienter le développement de la Suisse dans ce sens.



## LA SUISSE – UN PAYS INTERCONNECTÉ, NUMÉRISÉ, À LA QUALITÉ DE VIE ÉLEVÉE

Puissance économique et qualité de vie intactes –  
gros besoins d'espace

De nouveaux modèles d'affaires et de nouvelles formes  
de consommation – une demande de surfaces de bureaux  
en baisse et une utilisation des rez-de-chaussée en pleine  
mutation



Passage de la barre des 10 millions d'habitants  
et ralentissement de l'immigration

Une vie en commun multiculturelle devenue la norme

Grandes disparités sociales chez les seniors –  
habitats multigénérationnels, même dans les petites communes

Une nouvelle signification pour la culture du bâti  
et la qualité urbaine

Une mobilité accrue et mieux gérée,  
nécessitant moins d'infrastructures

Logistique : de nouveaux besoins d'espace pour le pays  
de consommation et de transit qu'est la Suisse



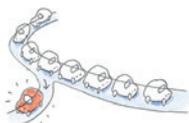
Une agriculture intelligente qui allie production et loisir

Un approvisionnement de base réorganisé pour permettre  
l'émergence d'une Suisse des régions durable



Une gouvernance selon de nouvelles formes de participation,  
une chance pour l'aménagement du territoire

## **DES CENTRES URBAINS ET DES AGGLOMÉRATIONS DENSES ET INTELLIGENTS**



Smart cities – pour une meilleure qualité de vie

La mobilité urbaine – un lien amélioré entre ville et campagne

De nouveaux modèles d'affaires et de nouveaux emplacements –  
arrivée de petites entreprises dans les centres-villes

De nouveaux modes de construction  
pour de nouvelles formes d'habitat



L'importance grandissante des espaces publics –  
revitalisation des centres-villes

Succès de l'urban farming



## **DE NOUVELLES APPROCHES DE PLANIFICATION POUR LES ESPACES RURAUX**

Un habitat structuré autour de la mobilité –  
apparition de nouveaux centres

De nouvelles formes de travail et de consommation

## **DE NOUVELLES CHANCES POUR LES TERRITOIRES ALPINS**



Vivre et travailler dans les vallées multifonctionnelles alpines

Des villages saisonniers reliés au monde

Une agriculture de montagne numérisée  
et d'avantage de territoires rendus à la nature

Une bouffée d'air pur pour le tourisme montagnard

Une attractivité renforcée pour les habitants  
et les visiteurs grâce à une meilleure culture du bâti



## **L'ARC JURASSIEN ET LES RÉGIONS PRÉALPINES, DES NICHES INNOVANTES**

L'industrie horlogère, une vraie attraction touristique

Des chances nommées traditions et nature

# 18 recommandations pour maîtriser les conséquences des mégatrends

Les responsables politiques et économiques en charge de l'organisation du territoire doivent prendre en compte les problématiques qui résultent des grandes tendances identifiées. Pour sa réflexion, le COTER est parti de l'idée que la barre des dix millions d'habitants sera atteinte à plus ou moins longue échéance et que l'attractivité du pays se maintiendra grâce à une haute qualité de vie et à un marché du travail intact. Comment les responsables de l'aménagement du territoire pourront-ils prendre en compte cet accroissement économique et démographique ?

Le rapport émet 18 recommandations à l'intention de la Confédération, des cantons et des communes. Via la planification directrice cantonale, il convient en premier lieu de canaliser la croissance prévue de la population et des demandes associées de logement et de travail vers les centres urbains et les villes excentrées. La mise en œuvre de l'urbanisation à l'intérieur du milieu bâti permettra alors de développer de nouveaux atouts urbains et de créer des espaces de vie de qualité. En outre, la Confédération et les cantons doivent élaborer un concept destiné à des villes nouvelles situées dans des zones de densification bien desservies et déjà planifiées, par exemple dans la vallée du Rhône ou dans la vallée uranaise de la Reuss inférieure. Les plans directeurs cantonaux doivent par ailleurs prévoir des zones d'activités économiques dédiées à l'industrie 4.0. La Confédération doit, elle, veiller à un bon raccordement aux infrastructures internationales de mobilité, de transfert des données et d'énergie. Dans l'optique d'une mobilité qui ne cesse de s'accroître, il convient de mettre à contribution la numérisation et les progrès technologiques afin de permettre une gestion multimodale de la mobilité et d'accroître la sécurité des prestations de transport. Par ailleurs, il est nécessaire de créer un office fédéral de la mobilité chargé de coordonner le développement territorial et les transports. D'autre part, il faut accompagner le changement climatique par une mise en œuvre ciblée de la Stratégie énergétique 2050 et une loi sur le CO<sub>2</sub> efficace. Sans oublier le maintien des fonctions multiples assurées par les paysages, la protection des terres cultivables et la préservation de la biodiversité, qui sont des tâches d'importance dévolues à la Confédération.

Pour finir, il importe de sensibiliser les différents acteurs et la population aux questions liées au développement territorial et à la culture du bâti, d'intégrer ces points dans des concepts d'aménagement du territoire et de veiller, avec soin et en faisant preuve d'anticipation, à faire participer les jeunes générations, dont le poids dans le débat politique va aller décroissant au cours des années qui viennent alors même qu'elles sont l'avenir de notre pays.



## Rendre possible

1. Préserver les intérêts de l'économie et de la société par le développement territorial
2. Améliorer les dessertes internationales
3. Créer les conditions infrastructurelles et réglementaires nécessaires à l'utilisation du numérique dans toutes les régions habitées
4. Autoriser des laboratoires réels consacrés aux technologies du futur



## Préserver

5. Préserver et développer la culture locale du bâti
6. Maintenir la diversité des paysages



## Planifier et prévoir

7. Créer de nouvelles places de travail grâce à l'industrie 4.0 et renforcer les centres régionaux
8. Gérer la mobilité par le numérique et la coordonner avec le développement territorial
9. Tenir compte des flux de marchandises dans l'aménagement du territoire
10. Orienter la croissance démographique vers les endroits adéquats
11. Faire face à la croissance par un urbanisme de qualité et de nouveaux centres urbains



## Organiser

12. Coordonner les politiques sectorielles de la Confédération ayant des effets sur le territoire et renforcer la fonction coordinatrice de l'ARE
13. Promouvoir une approche supracommunale pour les décisions communales
14. Dynamiser les outils et les processus de l'aménagement du territoire



## Anticiper

15. Promouvoir la mixité sociale et traiter activement la question du vieillissement de la population
16. Mettre en œuvre des mesures de lutte contre le changement climatique et ses conséquences



## Sensibiliser

17. Intégrer le développement territorial à tous les niveaux de formation



## Négocier

18. Planifier en tenant compte de l'avenir et débattre des valeurs

**Les mégatrends vont affecter le développement territorial de la Suisse. Anticipation et intelligence politique permettront d'éviter des écueils et de saisir des occasions.**

**Cet aperçu est une contribution aux réflexions en cours. Il permet de mieux comprendre les effets des grandes tendances d'évolution sur notre territoire cantonal et régional et de développer nos propres stratégies.**

Le rapport « Mégatrends et développement territorial en Suisse », 2019 est disponible sur [www.are.ch](http://www.are.ch)

